



Comment sont gérées vos données par les bibliothèques de Mulhouse ?

QUELLES DONNÉES ?

Quand vous vous inscrivez et empruntez des oeuvres dans le réseau des bibliothèques, il peut vous être demandé :

- **Des données d'identité** : civilité, nom, prénom, date de naissance, coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, profession ou statut d'étudiant, numéro de carte lecteur et d'identifiant...
- **Des pièces justificatives** : pièce d'identité, livret de famille, justificatif de domicile, autorisation parentale, tout document justifiant le droit au tarif réduit ou à la gratuité, carte d'adhérent à la Bibliothèque ou au Centre Culturel Français, Pass Campus...
- **Des informations relatives aux ouvrages empruntés** (livres, disques, DVD...) : nature, titre, auteur, éditeur, date d'emprunt et de retour, date de relance...

Seules les données nécessaires au fonctionnement des services vous sont demandées.

POUR QUOI ?

Dans sa mission pour développer la lecture publique et donner l'accès à la culture pour tous, les bibliothèques sont autorisées à traiter vos données personnelles.

Ces données sont nécessaires pour :

- **Gérer votre inscription** au réseau des bibliothèques de la ville : validation de l'inscription, application d'un tarif gratuit ou réduit.

- **Vous contacter et échanger avec vous** : informations sur le fonctionnement du service des bibliothèques, l'arrivée de vos documents réservés, l'échéance ou le retard dans le retour de vos documents empruntés...
- **Gérer les prêts et retour d'oeuvres** du réseau des bibliothèques de la Ville et les **accès** au compte utilisateur (service en ligne sur internet).

Quelles données et pour quoi sont en parallèle :

Données identité => gérer inscription et contact

Pièces justificatives

Infos relatives aux ouvrages empruntés => gérer prêts et retours

POUR QUI ?

- Le service des bibliothèques/médiathèque de la Ville de Mulhouse
- Le service du bibliobus (m2A)
- Le service des bibliothèques de la HEAR
- Les prestataires informatiques en charge du site de la bibliothèque

POUR COMBIEN DE TEMPS ?



Cela dépend des données :

- **Les données vous concernant** : le temps durant lequel vous êtes inscrit et actif au sein du réseau des bibliothèques.
- **Les pièces justificatives** : jusqu'à la fin du traitement du dossier d'inscription.
- **Les données relatives aux prêts** : un an à compter de la date de retour de l'oeuvre.

Vous pouvez, à tout moment, vous désinscrire du réseau des bibliothèques.

Après 18 mois d'inactivité, les comptes usagers sont supprimés. Les délais de conservation peuvent être allongés pour des situations particulières, notamment en cas de litige.

QUELS SONT MES DROITS ?



Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de modification, d'effacement et de limitation du traitement de vos données.

Pour cela, vous pouvez contacter la déléguée à la protection des données de la Ville de Mulhouse :

- **Par courrier** : Mairie de Mulhouse - Management du risque numérique, 2 rue Pierre et Marie Curie, BP 10020, 68948 Mulhouse Cedex 9
- **Par courriel** : donneespersonnelles@mulhouse-alsace.fr

Si vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez déposer plainte auprès de la CNIL : 3 places de Fontenoy-TSA 80715-PARIS CEDEX 07 ou en ligne sur www.cnil.fr/fr/plaintes.